

LES PIÈGES À ÉVITER

① Ne pensez pas que la charpente n'est qu'un décor : ce serait considérer que, dans la beauté d'un corps humain, le squelette n'a qu'un rôle subalterne !

L'encombrement des combles

Sauf cas rare, un comble n'offre pas de surface dégagée d'un seul tenant. Il est en effet structuré par les fermes de la charpente, qui reposent, ponctuellement, sur le couronnement des murs latéraux et des refends. Contre ceux-ci peuvent s'adosser d'imposants conduits de cheminée.

S'accommoder du volume de la charpente

La structure même d'un comble traditionnel fait que l'on bute tous les 4 ou 5 m sur des pièces de bois assemblées rendant cet espace difficilement utilisable en l'état. Ces obstacles peuvent certes être aménagés, mais au prix de **modifications de la charpente qui ne doivent pas contrarier la logique de la structure indéformable des fermes.**



On essaiera à tout prix d'utiliser l'espace des combles sans modifier la charpente, opération difficile et coûteuse.

Il conviendra, avant toute intervention modifiant votre charpente, de prendre avis auprès d'un spécialiste, architecte compétent ou charpentier. En effet, supprimer un entrait ou un arbalétrier sans redistribuer les charges s'exerçant sur une ferme peut conduire à des désordres graves et, à terme, à la ruine de la maison.

De manière quelque peu contradictoire, **la présence de la charpente est ainsi à la fois avantage et inconvénient majeurs pour les combles.**

Avantage, pour l'ambiance insolite dégagée par les vieux bois assemblés. Inconvénient, pour l'encombrement du volume par des éléments jouant un rôle essentiel dans l'équilibre structurel de la maison et qu'on ne peut modifier sans tenir compte des règles techniques qui les régissent.

S'accommoder d'un conduit de cheminée

Il est fréquent qu'un conduit de cheminée traverse le volume des combles au niveau des pignons ou des murs de refend. Même si dans certains cas le massif de maçonnerie est important, **on parvient malgré tout facilement à l'intégrer à l'organisation des combles aménagés.**

Il n'est bien sûr pas question de le démolir, sauf à priver la pièce du dessous de l'usage d'une cheminée. Si cette dernière est en activité, on pourra bénéficier de la chaleur emmagasinée dans le massif de maçonnerie du conduit.

Le conduit peut, par ailleurs, devenir un élément de décor dans le nouvel espace à vivre !



La nature souvent hétérogène des matériaux composant le conduit peut être exploitée comme élément de décor de la nouvelle pièce.

En aucun cas on ne peut raccorder une nouvelle cheminée au conduit existant. Si l'on souhaite agrémenter les combles d'une cheminée, il faudra la positionner ailleurs, en créant un nouveau conduit sur un autre pignon ou un autre mur de refend.



Dans certains cas, le conduit de cheminée occupe, par son volume et sa hauteur, une place très importante dans l'espace des combles.



LES PIÈGES À ÉVITER

② Considérer que le conduit de cheminée traversant les combles est un élément subsidiaire peut conduire à commettre des erreurs graves.

